



# MAIRIE de CRUGUEL

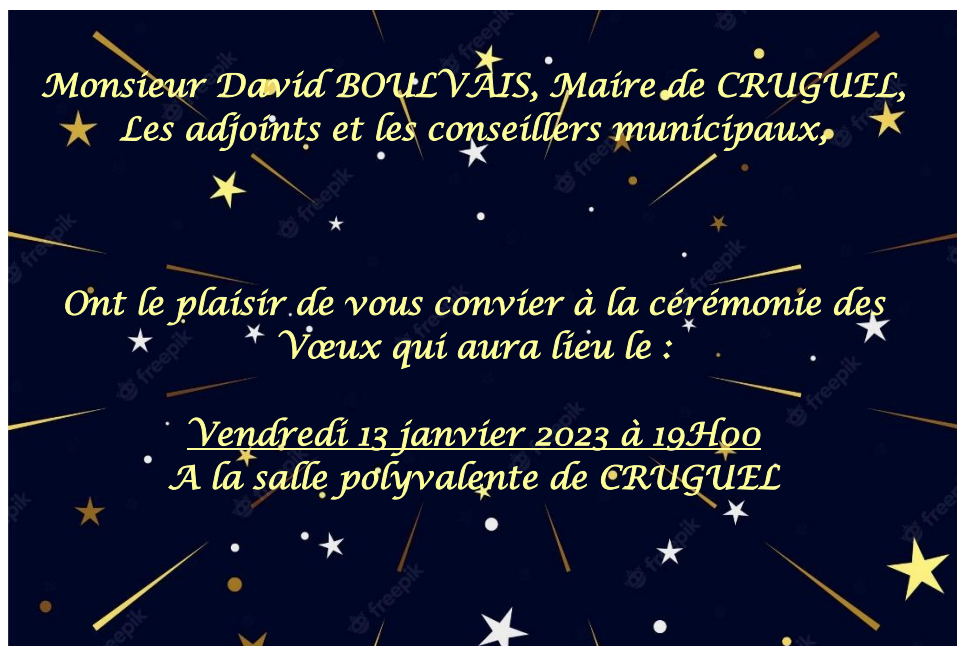
☎ 02.97.73.01.48 [contact@mairiecruguel.fr](mailto:contact@mairiecruguel.fr) - [www.cruguel.fr](http://www.cruguel.fr)



Les Communes du  
Patrimoine Rural  
de Bretagne

## Flash infos - DECEMBRE 2022

Diffusion le 22 décembre 2022



### Médaillés du travail

Les personnes qui ont reçu une médaille du travail en 2022 sont invitées à en informer la mairie afin de ne pas les oublier lors de la cérémonie de félicitations, elle se déroulera lors de la cérémonie des Vœux à la salle polyvalente.

### Cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants Et nouveaux-nés

Les nouveaux arrivants, installés en 2022, et les nouveaux-nés (2022), sont invités à la cérémonie d'accueil qui aura lieu le vendredi 10 février à 19H à la salle polyvalente.

### Le recensement de la population

Cette année, CRUGUEL réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution et ses besoins. **L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 19 janvier jusqu'au 18 février.**

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit

dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Les agents recenseurs sont : Marine BOULVAIS et Michel BESNARD



## Demande de subventions des associations

Les dossiers de demande de subvention sont à retirer en Mairie (ou possibilité de les demander par mail) et doivent être déposés au plus tard le mardi 31 janvier 2023.

## Commémoration du 19 mars

La commémoration de la journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc aura lieu le :

**Dimanche 19 mars à 11H00**  
**Cérémonie au monument aux morts**

## Cyclo-cross - le samedi 7 janvier 2023



**CRUGUEL**  
entre Plumelec et Josselin (56)  
Samedi **7 JANVIER 2023**  
Finale de la Coupe du Morbihan de Cyclo-Cross Souvenir Henri Hubert  
**CYCLO-CROSS INTERRÉGIONAL**

10 h 45 : Ecole de Cyclisme  
11 h 30 : Remise des prix des écoles de cyclisme  
12 h 45 : Minimes (garçons et filles)  
13 h 30 : Cadets et Cadettes  
14 h 30 : Juniors et Dames (17 ans et plus)  
15 h 30 : Seniors et Espoirs

## Procédure de busage (Demande par les particuliers)

La pose de buse par les particuliers doit faire l'objet d'une déclaration en mairie.

L'entretien des buses doit être réalisé par le propriétaire du terrain concerné. En effet, les buses ne doivent pas être obstruées, afin d'éviter tout débordement des eaux pluviales des fossés.

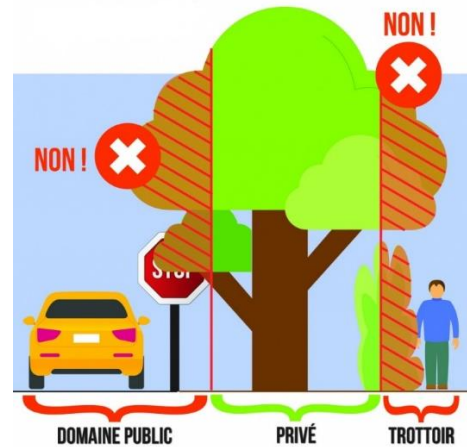
## Élagage des arbres en bordure de route

La chute d'arbres ou de branches sur le réseau électrique est l'une des premières causes de coupures d'alimentation électrique.

L'élagage constitue un véritable enjeu pour la qualité d'alimentation en électricité, tout en garantissant la sécurité des personnes et des biens à proximité des lignes.

Les branches qui envahissent le domaine communal engendrent également des situations de danger pour la circulation, notamment pour les poids lourds, car et engins agricoles.

Nous vous rappelons que chaque propriétaire est tenu de procéder à l'élagage des arbres et arbustes situés en limite du domaine public.



## Application « Panneau Pocket »



Recevez toutes les informations de la commune en téléchargeant l'application PANNEAU POCKET sur votre téléphone.



## Le recensement citoyen à 16 ans - JDC

Chaque **jeune de 16 ans** doit se faire recenser auprès de la mairie de son domicile (entre la date anniversaire de ses 16 ans et la fin du 3<sup>e</sup> mois suivant).

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la **journée défense et citoyenneté (JDC)** et de l'inscrire d'office sur les listes électorales à ses 18 ans.

## Dispositif « Argent de poche » pour les jeunes

L'opération « argent de poche » est reconduite, sur plusieurs demi-journées, pendant les vacances d'hiver du 13 au 24 février.



Ce dispositif consiste à travailler  $\frac{1}{2}$  journée avec un responsable encadrant. Chaque demi-journée est rémunérée 15 €.

Les jeunes intéressés, nés en 2005 (mineurs), 2006 et 2007, peuvent retirer un dossier en Mairie (ou le télécharger sur le site internet) et le déposer avant le mardi 31 janvier.

## Domaine public - procédure de transmission de propriété aux particuliers

Certains particuliers souhaitent parfois « acheter » une partie du domaine public (chemin ...) qui se trouve proche de leur propre terrain.

Les biens du domaine public sont par nature inaliénables. Seuls les biens du domaine privé des personnes publiques peuvent par conséquent faire l'objet d'une cession. Toutefois, il est possible de le déclasser pour qu'il relève ainsi du domaine privé et puisse ensuite être vendu.

Suite à plusieurs demandes de crugellois, la commune va donc lancer une procédure de déclassement du domaine public, en vue de vendre des surfaces de chemins aux propriétaires riverains. Les personnes intéressées par l'achat de telles parcelles, sont priées de faire une demande écrite et d'y joindre un plan, avant le 15 avril 2023

Une enquête publique, qui présentera toutes les demandes recensées, sera organisée en 2023. Puis le Conseil Municipal décidera du déclassement final et de la vente

## Dépôt des journaux à l'école

Un local est à votre disposition à proximité de l'école pour y déposer vos journaux, publicités, livres ... Merci de respecter les consignes de tri. Les papiers sont ainsi recyclés et permettent de financer les activités des élèves de l'école

## Volailles - Influenza aviaire

Pour éviter toute diffusion du virus, la préfecture a établi une zone de surveillance dans les communes suivantes : BIGNAN, BILLIO, BULEON, CREDIN, **CRUGUEL**, EVELLYS, GUEGON, GUEHENNO, JOSSELIN, KERFOURN, LA CROIX-HELLEAN, LANNOUE, LES FORGES, LOCMINE, MOREAC, MOUSTOIR-AC, PLEUGRIFFET, PLUMELIAU-BIEUZY, PLUMELIN, REGUINY, SAINT-ALLOUESTRE.



Dans ce périmètre, **L'ensemble des oiseaux d'élevage et domestiques doivent être mis à l'abri (claustration)**

**Les mouvements de volailles et autres oiseaux captifs sont interdits**, sauf dérogations accordées par la direction départementale de la Protection des Populations (DDPP).

Des contrôles de la direction départementale de la protection des populations (**DDPP**) seront réalisés pour vérifier le respect de ces mesures.

## Les dates à retenir

Sam 7 janvier	Cyclo-cross
Vend 13 janvier	Cérémonie des Vœux
Sam 28 janvier	Repas ASC
Vend 10 février	Accueil des nouveaux arrivants
Vend 17 fév	AG IMAC
Sam 18 fév	Concours belote (Ajoncs d'or)
Vend 3 mars	Concours belote (ASC)
Merc 8 mars	Loto (Ajoncs d'or)
Sam 18 mars	Repas à emporter (Chasse)
Dim 19-26	Paiement des Terres de Chasse
Dim 19 mars	Commémoration
Sam 25 mars	AG commun possible (film conférence)

**Fermeture exceptionnelle du secrétariat de mairie** les vendredis 6 et 13 janvier (après-midi) pour cause de formation.

## Les horaires d'ouverture de la bibliothèque

Mercredi de 16h30 à 18h30  
Samedi de 11h00 à 12h00.  
Place du souvenir



N'oubliez pas de rapporter les livres empruntés !

[bibliotheque.cruquel@gmail.com](mailto:bibliotheque.cruquel@gmail.com)  
téléphone au 07 48 11 11 52

## Informations utiles

Gendarmerie	17
SAMU	15
Pompiers	112 ou 18
Médecin de garde	15
Pharmacie de garde	32 37
Enfants en danger	119
Violences faites aux femmes	3919

### Secrétariat de la mairie : ouvert

Lundi	8H30 - 12H30 14H-18H
Mardi	8H30 - 12H30 fermé
Mercredi	fermé
Jeudi	8H30 - 12H30 14H-18H
Vendredi	8H30 - 12H30 14H-18H
Samedi	sur RDV (élus)

ICI PLO : vous aide dans vos démarches  
Permanence à CRUGUEL le lundi des semaines paires  
de 11H à 12H15 - contact : 06 31 24 37 89

### Assistante Sociale :

02 97 73 22 00  
au Centre Médico-social de PLOERMEL

ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural): 21 rue St Jacques à JOSSELIN - 02 97 73 94 23

Mission locale (accompagnement des jeunes pour la recherche d'emploi ...) : 02 97 73 57 00

### Déchèterie de GUILLAC (02 97 74 22 74)

Lundi	9H30-11H50	13H30-17H50
Mardi	fermée	13H30-17H50
Mercredi	9H30-11H50	13H30-17H50
Jeudi	fermée	fermée
Vendredi	9H30-11H50	13H30-17H50
Samedi	9H30-11H50	13H30-17H50

Des dispositifs d'écoute et d'accompagnement mis en place par l'Agence Régionale de Santé

Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (alcool, drogue, jeux...):  
Association DOUARNEVEZ à PLOERMEL, 25 Bd Laënnec 02 97 73 39 81

Point Santé Précarité : Vannes 02 97 54 07 66  
+ le PASS prise en charge médicosociale globale (accès aux soins et aux droits) - Centre hospitalier PLOERMEL - 02 97 73 22 50

Les pâtes au beurre - écoute et soutien à la parentalité quel que soit l'âge du jeune - 06 52 56 04 50

Maison des adolescents - accueil, orientation, prise en charge et accompagnement - 02 97 61 33 21

Échange partage et deuil - prévenir, réduire et prendre en compte la souffrance psychique après un décès - 02 97 67 54 76 - 06 80 23 57 05

Le Maire,  
David BOULVAIS

